

VILLE DE BELOEIL
PROVINCE DE QUEBEC

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le lundi 25 janvier 2021 à 19 h 30, par visioconférence, siégeant sous la présidence de la mairesse, madame Diane Lavoie, formant ainsi quorum :

Sont présents :
Madame Diane Lavoie, mairesse
Madame la conseillère Louise Allie, district 1
Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
Madame la conseillère Odette Martin, district 3
Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5
Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6
Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7
Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

Sont également présentes :
Madame Martine Vallières, directrice générale
Madame Marilyne Tremblay, greffière

2021-01-32

34. ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC (APQ) – CAMPAGNE PROVINCIALE VILLES ET MUNICIPALITÉS CONTRE LE RADON 2020-2021 – ENGAGEMENT

CONSIDÉRANT que depuis 2007, l'Association pulmonaire du Québec (APQ) travaille à sensibiliser la population québécoise à la problématique environnementale qu'est le radon, soit la deuxième cause du cancer pulmonaire;

CONSIDÉRANT que bien que la directive canadienne sur le radon dans l'air intérieur soit de 200 becquerels par mètre cube d'air (Bq/m³), environ dix pour cent (10 %) des résidences testées dans la province dépassent celle-ci;

CONSIDÉRANT que dû à la situation actuelle de pandémie reliée au Coronavirus (COVID-19), la population québécoise passe plus de temps à la maison et que de ce fait, il est temps de faire preuve de proactivité en termes de santé collective relativement au radon;

CONSIDÉRANT que l'APQ, soutenue par Santé Canada et appuyée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, ainsi que par la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, invitent les villes et municipalités à s'engager, dans le cadre de la campagne provinciale Villes et municipalités contre le radon 2020-2021, à sensibiliser les citoyens de leur territoire au danger que représente une exposition prolongée au radon;

CONSIDÉRANT que la Ville de Beloeil souhaite s'engager à mener des activités de prévention et de sensibilisation auprès de ses citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Réginald Gagnon;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Pierre Verret;

De confirmer l'engagement de la Ville de Beloeil à la campagne provinciale Villes et municipalités contre le radon 2020-2021 de l'Association pulmonaire du Québec, consistant à mener des activités de prévention et de sensibilisation quant au danger que représente le radon.

D'autoriser madame Patricia Côté, coordonnatrice en environnement à signifier l'engagement de la Ville de Beloeil à l'Association pulmonaire du Québec via la signature et la transmission du formulaire d'inscription prévu à ce titre.

2021-01-32

- 2 -

2021-01-25

De transmettre la présente résolution à madame Dominique Massie, directrice générale de l'Association pulmonaire du Québec, monsieur Benoit Proulx, maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, madame Chantal Roberge, directrice aux programmes de santé environnementale et des personnes jouissant d'une protection internationale auprès de Santé Canada, ainsi qu'au docteur Horacio Arruda, sous-ministre adjoint à la Direction générale de la santé publique et directeur national de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

